

L'info-Fassett

Juillet 2021



Relocalisation de la colonne Morris

au parc municipal

La colonne Morris a été érigée au parc municipal. Le but de cette colonne se veut un point de chute afin de partager l'information municipale auprès des citoyens de Fassett.



Remerciement pour la dalle de béton – Colonne Morris

La municipalité de Fassett aimerait souligner la générosité de monsieur François Lalonde, pour l'installation de la dalle de béton. Un gros merci à toi et à toute ton équipe pour ce beau travail.

Règlement sur la gestion des ordures et du recyclage

À la suite de la période de sensibilisation faite en avril et en mai dernier sur les réseaux, l'Info-Fassett et surtout par les employés municipaux, le règlement sur la gestion des ordures et recyclage a été modernisé.

Voici quelques changements qui méritent d'être soulignés.

À partir de maintenant, la municipalité n'offrira plus de bacs à ordures de 340 litres, mais plutôt de 240 litres. Ce règlement s'applique pour les nouveaux résidents qui auront à se procurer un bac ou à un citoyen qui désire faire un remplacement. Les citoyens qui possèdent déjà un bac de 340 litres n'auront toutefois pas à le changer pour un de 240 litres.

Dans un même souci de réduire l'empreinte écologique de la municipalité, les citoyens auront maintenant l'obligation de recycler. Un effort collectif afin de produire un minimum d'ordures et un recyclage de qualité sont essentiels autant pour notre présent et nous garantir un avenir meilleur.

Chaque petit pas dans la bonne direction compte.

Remerciement pour les balises aux quais

Nous aimerions également remercier l'équipe de Fassett Marine qui a fourni et installé gratuitement des balises dans la descente de bateau. Ces balises servent d'indicateurs lorsque les plaisanciers mettent leur bateau à l'eau. Merci à votre équipe !

Consultation publique sur l'implantation d'une porcherie dans notre municipalité

Il y aura une consultation publique concernant la venue d'une porcherie à Fassett. Celle-ci aura lieu au mois d'août. Nous vous invitons à surveiller l'avis public qui sera affiché prochainement dans les journaux, la page Facebook, le site Internet de la municipalité et la colonne Morris, qui indiquera les détails concernant la consultation.



Municipalité de Fassett

AVIS PUBLIC

La directrice générale tient à vous informer du changement dans le calendrier des séances pour le conseil d'août 2021.

Prendre note que la séance qui aurait dû avoir lieu le 11 août 2021 à 19h30 aura lieu le mercredi 4 août 2021 à 19h30.

Afin de respecter et maintenir les mesures sanitaires en vigueur, l'assemblée se tiendra en présentiel à la salle communautaire de l'Hôtel de Ville situé au 19 rue Gendron, municipalité de Fassett.

Nous vous remercions de votre compréhension

Chantal Laroche

Nouvelles assises pour les balançoires

Les assises pour les balançoires ont récemment été changées au parc municipal. C'est évidemment une question de sécurité qui explique le changement des assises. Si jamais vous avez des suggestions concernant le parc, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bonification de la TECQ

Bonne nouvelle ! Nous avons eu une bonification de 164 195 \$ de la TECQ (programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec). Ce programme permet aux municipalités d'investir dans les infrastructures d'eau potable (priorité no 1), d'eaux usées et de voirie locale principalement.

Pour Fassett, nous devons donc investir ces sommes pour l'eau potable. Le but de la municipalité dans ce contexte est d'atteindre le volume d'eau nécessaire pour répondre à la demande actuelle et future. Bref, il reste encore beaucoup de travail à faire, mais c'est une excellente nouvelle pour notre patelin.

Informations en vrac concernant notre passage en zone verte

- Bibliothèque **ouverte** avec accès au local informatique **avec restrictions**.
- Location de la salle communautaire **possible**, mais **avec restrictions**.
- Conseil municipal **en présentiel**
- Le port du **masque** est **obligatoire** dans tous ces endroits

Décès de monsieur Yvon Clermont le 4 mai 2021

Certains d'entre vous ont peut-être connu Yvon son implication dans les campagnes de financements pour les maladies du cœur. Nous aimerions offrir nos condoléances à la famille et aux proches de monsieur Clermont. Veille sur eux maintenant.

Demandes de subventions pour notre municipalité

Nous demeurons toujours aux aguets quand on mentionne le mot « subvention ». Il s'agit en fait de regarder les possibilités et nous formulons ensuite notre demande. Bref, la municipalité est active et trois subventions sont présentement disponibles :

- 1- Une pour améliorer nos bâtiments municipaux offerte par le MAMH.
- 2- La 2^e provient du Fonds canadien de revitalisation des communautés
- 3- La 3^e provient du Ministère de l'Éducation et des études supérieures

Plusieurs projets pourraient se concrétiser si jamais nous obtenons des subventions. Nous désirons revitaliser/améliorer notre municipalité ainsi qu'embellir le quotidien de nos citoyens. Nous vous tiendrons au courant.

Pour nous joindre: 19, rue Gendron Fassett (QC) J0V 1H0

Tél. : 819-423-6943 - Fax : 819-423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com

MUNICIPALITÉ DE FASSETT